

CONVOCAATION D'UN CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

Jeudi 17 mars 2022 à 18h30 heures

à

la mairie

ORDRE DU JOUR

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du compte rendu du conseil du 27 janvier 2022
- Election d'un nouveau délégué au syndicat Cammaou
- Création d'un nouveau poste sur le tableau des effectifs (non occupé)
- Adoption du devis du futur panneau lumineux à l'entrée du village
- Subvention à accorder à l'Ukraine
- Questions diverses

Veillez agréer, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A Saint-Sériès le 10 mars 2022

Le Maire, Pierre GRISELIN



En cas d'absence, vous trouverez ci-joint, en format pdf, un pouvoir à remettre à la personne de votre choix présente lors du conseil municipal qui devra le déposer au secrétaire de séance dès qu'il/elle sera désigné (e)

Vous pouvez aussi l'envoyer par mail à : secretariat@saint-series.com

Ce conseil municipal (public) sera suivi d'une réunion de groupe (à huis-clos)